

COLLECTIF

CHAVILLE STOP BETON

Associatif et Citoyen

chaville.stopbeton@orange.fr

Des associations chavilloises apolitiques se regroupent en **Collectif CHAVILLE STOP BETON - Environnement, Cadre de Vie, Urbanisme** avec les signataires de la présente pétition devant les attaques répétées et accélérées du bétonnage systématique de leur ville. Les patrimoines naturels (jardins privés, arbres et arbres remarquables, biodiversité...) et bâtis de caractère (maisons en meulière...) et les quartiers pavillonnaires tombent sous les assauts des promoteurs qui agissent dans la place en toute quiétude. *Ci-après, courrier adressé à Monsieur le Maire de Chaville*

Signez sur [change.org](https://www.change.org) et partagez avec vos proches et amis

<https://www.change.org/p/chaville-stopbeton-chaville-stop-beton>

Collectif soutenu par les associations Chaville Parc Lefebvre
parc-lefebvre92@orange.fr et CVB (Chaville Vélizy Bas) association.cvb@gmail.com et tous les signataires de la présente.

Monsieur le Maire,

Chaville compte 20 424 habitants ; vous prévoyez déjà à ce jour 569 logements de plus, c'est donc au moins 1 500 habitants de plus qu'il faut attendre. La limite de 21 000 sur laquelle vous vous êtes engagé dans Chaville magazine hors-série de septembre 2018 sera donc dépassée !

Les chavillois s'inquiètent de l'accélération de ces très nombreux projets immobiliers et travaux aux répercussions multiples sur la qualité de vie et l'environnement en général et ceci pour de multiples raisons :

- risques naturels : hydro géologique, affaissement de terrain, inondation
- accroissement de la circulation automobile, embouteillages et saturation du stationnement ; il n'est même pas prévu une place de stationnement pour chaque nouveau logement construit
- sécurité : rues et trottoirs étroits et inadaptés à une nouvelle augmentation du trafic. Limitation de tonnage passant de 3,5 tonnes à 15 tonnes voire 40 tonnes, ceci sans aucun aménagement (rappel : ruptures de canalisation d'eau et de gaz).
- disparition programmée d'installations sportives et associatives ainsi que de parking public
- projet de vente de terrain communal à un promoteur sans consultation des chavillois ni appel à projet
- banalisation des paysages urbains avec la perte du patrimoine bâti de caractères et disparition de patrimoine naturel (abattage d'arbres protégés ou devant être conservés d'après le Permis de Construire, disparition des trames vertes des jardins privés et biodiversité)
- augmentation de toutes les pollutions (atmosphérique, sonores, îlot de chaleur...)
- perte de la valeur des biens suite à la construction d'immeuble

Aussi nous vous demandons :

- un moratoire sur : -toute nouvelle ouverture de chantier - toute signature de Permis de Construire à un promoteur bénéficiaire - toute vente de terrain communal - toute disparition de parking ou autre équipement public et l'annulation de tout projet surdensifiant sans contrepartie (stationnement espaces verts...)

- avec les chavillois de mener un « audit » global de Chaville aujourd'hui afin de prévoir demain, en matière d'urbanisation : - logements anciens à rénover, neufs à construire- services – équipements – commerces – circulation – environnement – transport - l'établissement d'une charte pour tout promoteur, constructeur, entrepreneur réalisant des travaux afin de prévenir toute nuisance ...etc, ... en tenant compte de la situation des communes voisines.
- de faire établir une cartographie des trames vertes privatives, inscrite dans le rapport de présentation du PLU et protéger les jardins pavillonnaires ainsi que le patrimoine bâti de caractère
- prendre toutes les sanctions et engager tous les moyens légaux en cas de non-respect du Permis de Construire, du PLU, d'abattage d'arbres.
- faire réaliser toute expertise préalable à tout chantier, faire prendre en charge par l'entreprise toute procédure, constat d'huissier préalable.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos respectueuses salutations.